



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille dix-neuf et le 05 août à 09H00 s'est tenue à Ouagadougou, dans la salle de conférence de la DGCOOP, le **premier Conseil National Extraordinaire de DIAFASO**, sous la Présidence de Monsieur Rachid M. J. BARRY.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Rapport financier et difficultés de mobilisation de la diaspora et de recouvrement du FSD
- Modifications apportées aux statuts et règlement intérieur
- Plan d'action à moyen terme
- Divers : recueil d'expertise pour la constitution de commissions.

Une soixantaine de personnes venant de seize (16) pays (l'Algérie, le Burkina Faso, le Canada, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, l'Italie, le Kenya, le Koweït, le Mali, le Nigeria, le Qatar, le Sénégal, la Sierra Léone et les USA) ont pris part à ce Conseil National Extraordinaire (voir liste de présence).

Les participants ont par acclamation approuvé la cooptation du 2<sup>e</sup> commissaire au compte. On reliendra donc, qu'à compter de ce jour 05 août 2019, **Mme Faal Irène Estelle Hochauer - KPODA, Délégué CSBE en Autriche, est le 2<sup>e</sup> Commissaire au Compte de DIAFASO, en remplacement de M. Abdoul Aziz THIOMBIANO.**

On retient du bilan financier qu'à la date du 05 août 2019, la somme de 6.288.802 Fcfa avait été collectée, correspondant à la contribution individuelle d'à peu près 600 personnes et d'une vingtaine d'associations. La faiblesse de ces chiffres est due à une insuffisance d'information, d'organisation locale et de mobilisation de la diaspora.

À l'issue de débats des amendements approuvés ont été apportés aux articles 18, 28 et 32 conformément aux formats ci-dessous :

### Article 18 : Organes de DIAFASO

Les organes de DIAFASO sont :

- **Conseil National** : assemblée générale des délégués de l'Association des Burkinabè de la diaspora incluant les représentants désignés, les délégués au CSBE, et les personnes ressources. Pour la phase constitutive, le Conseil national est composé de Burkinabè issus de la diaspora, ayant exprimé un engouement manifeste à la création de DIAFASO (délégués au CSBE, représentants d'associations de burkinabè de la diaspora et autres personnes ressources).
- **Bureau exécutif de DIAFASO** : il est le bureau exécutif central de l'Association des Burkinabè de la diaspora (en abrégé Bureau exécutif).
- **La représentation pays** : Elle est la structure chargée de la coordination de la mobilisation des Burkinabè et du Fonds de soutien de la diaspora dans chaque pays. Elle travaillera avec le Bureau exécutif pour la mise en œuvre des structures et approches de mobilisation et de collecte du FSD.

